



### Le métier

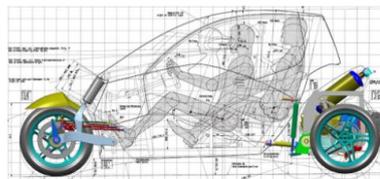
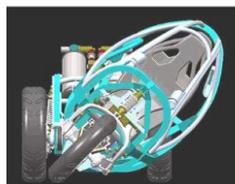
- Domaines de la conception et de la définition des ensembles mécaniques, intégrés ou non dans un système pluri technique.
- Spécialiste de la conception détaillée des produits capable de définir complètement tout ou partie d'un produit industriel.
- Le titulaire du BTS Conception des Produits Industriels travaille en collaboration avec des spécialistes des domaines de la motorisation, des automatismes, de l'énergie, des procédés de transformation au sein d'une équipe de conception animée par un chef de projet.
- Il intervient essentiellement au début de la chaîne de conception et de réalisation d'un produit (relations avec le client, conceptions préliminaire et détaillée et pré industrialisation en relation directe avec les spécialistes de production).
- Ce spécialiste de la conception détaillée des produits, capable de définir complètement tout ou partie d'un produit industriel intégrant une chaîne d'action mécanique, doit s'intégrer à une équipe de conception de systèmes complexes.
- Le titulaire du BTS Conception des produits industriels s'insère dans des entreprises de toutes tailles TPE, PME et grandes entreprises. Tous les secteurs d'activités économiques mettant en œuvre des parties mécaniques sont concernés.

### Activités professionnelles

- Apporter une réponse technique et économique au besoin exprimé d'un client
- Spécifier le besoin du client, concevoir et définir tout ou partie d'un produit en intégrant toutes les contraintes techniques, énergétiques, économiques et environnementales
- Participer à la validation du produit après sa réalisation
  - Encadrer des équipes
  - Collaborer avec des partenaires



De l'idée...



... au produit !



## Conditions d'admission

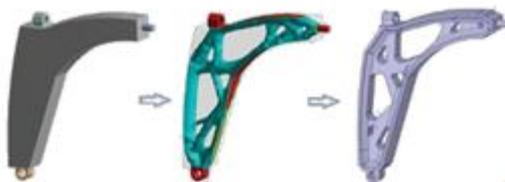
Sélection sur dossier selon la procédure PARCOURSUP. Peuvent postuler les élèves des classes terminales :

- Bac général
- Bac STI2D
- Bac professionnel dans une cohérence de parcours (TRPM-RM0, TRPM-RSP, MP3D)
- Étudiant en réorientation

## Contenu de la formation

Horaires de formation	1 <sup>ère</sup> année h/semaine	2 <sup>ème</sup> année h/semaine
Français	3h	3h
Anglais	2h	2h
Mathématiques	2.5h	2.5h
Physique - Chimie	2h	2h
Enseignement professionnel (EP) et généraux associés	20h	20h
<i>Enseignement professionnel STI</i>	18.5h	18.5h
<i>Langue vivante étrangère</i>	1h	1h
<i>Mathématiques en co intervention</i>	0.5h	0.5h
Accompagnement personnalisé	1.5h	1.5h
Total	31h	31h

## Stage en entreprise



8 semaines

En fin de 1<sup>ère</sup> année, il est obligatoire et nécessaire à l'obtention du diplôme.

Il permet au futur technicien supérieur de prendre la mesure des réalités techniques, économiques et sociales de l'entreprise, de mettre en œuvre, d'approfondir, de construire et de développer des compétences dans un contexte professionnel réel.

## Après le BTS

Le BTS est un diplôme professionnel, il prépare donc à l'entrée dans la vie active. Cependant, il est possible de poursuivre des études :

- Licence professionnelle ou Bachelor
- École d'ingénieur (*sur concours ou dossier*)
- Classe préparatoire ATS (*Adaptation Technicien Supérieur*)

